

27 janvier 2026
250

- > Prescripteurs
- > Pharmaciens propriétaires

Rappel – Fin de la couverture d'assurance de Xolair 150 mg/mL

Dans l'actualité du **23 septembre 2025**, nous annonçons la fin de la couverture d'assurance du médicament biologique de référence **Xolair 150 mg/mL Sol. Inj. S.C. (ser)**, sauf pour les exceptions prévues. La période pour passer à un médicament biosimilaire de Xolair se termine le **3 février 2026**. Si vous n'avez pas encore modifié l'ordonnance de vos patients, assurez-vous de le faire sans tarder.

Un médicament biosimilaire de Xolair est présentement inscrit à la [Liste des médicaments](#), soit le **Omyclo**. Consultez la liste pour connaître les indications de paiement de ce médicament.

Pour en savoir plus sur les modalités de transition, consultez l'actualité [Fin de la couverture d'assurance de Xolair](#) ou les infolettres 158 et 159.

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Québec 418 780-4208 Montréal 514 687-3612 Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)